

LA MINUTE DE L'ECO CONSTRUCTION

Un matériau écologique : le chanvre

Commençons par une évidence ; pour réaliser des logements en éco-construction, il faut mettre en œuvre des matériaux écologiques, appelés également éco-matériaux.

Les idées défendues par les acteurs du développement durable sont parfois, voire souvent source de gentilles moqueries. Nous vous parlerons dans une autre chronique des dommages immenses subis par le matériau paille à cause des trop célèbres « 3 petits cochons ». Mais qu'en est-il du chanvre, qui pour sa part, traîne derrière lui une réputation assez trouble ?

Il faut tout d'abord bien spécifier que les vastes champs de chanvre que vous pouvez côtoyer dans le proche pays mellois sont semés d'espèces hybrides, sans propriétés psychotropes. Pas la peine donc d'en faire des cueillettes nocturnes, cela ne vous fournira pas en cannabis !

Le chanvre est connu de longue date et a été employé dans toute sorte de domaines (médecine, papeterie, textile..). Depuis le début des années 90, sa culture prend un nouvel essor, suite à l'utilisation du chanvre comme éco-matériau.

Nous allons donc voir ensemble les propriétés du chanvre en tant qu'isolant écologique !

Il s'agit d'une plante rustique :

- qui ne demande ni pesticides, ni engrais, ni irrigation.
- Elle fixe le CO2 au cours de sa croissance.
- La fibre est exempte de protéines, elle n'attire pas les rongeurs et les insectes.

Cette plante possède donc des qualités indiscutables.

On l'utilise sous différentes formes dans le secteur de la construction :

- on sépare les fibres du reste de la plante pour la confection des rouleaux et des panneaux
- L'intérieur de la tige est broyée pour obtenir la chènevotte. Elle sert à fabriquer de mortiers de chaux, isolants et allégés.

La chènevotte est largement utilisée pour :

- le remplissage d'ossature (avec la technique des murs banchés)
- réaliser des enduits isolants (en dalle, en murs par projection)

Dans ces 2 cas, elle est alors mélangée à d'autres matériaux (chaux, sable, terre) et c'est alors un excellent régulateur de l'humidité de l'air.

- On peut également s'en servir en déversement, pour l'isolation phonique et thermique entre les solives du plancher ou en combles perdues. Dans ce dernier cas, avec une épaisseur de chènevottes de 25cm, on obtient une résistance thermique R de 5.2, ce qui est un bon résultat. Attention à la mettre en œuvre dans des endroits secs et bien ventilés. La chènevotte fonctionne comme une véritable éponge et pourrait se transformer en nid à champignon.
- La chènevotte permet aussi de réaliser de beaux enduits de finition en mélange avec de la chaux ou de la terre et donne un aspect esthétique particulièrement agréable.

La fibre de chanvre conditionnée en panneaux ou en rouleaux est utilisée :

- Pour isoler les toits et les murs.

La laine de chanvre possède les mêmes propriétés isolantes que les laines minérales, sauf qu'elle est d'origine végétale ! On sait ce que cela implique en terme de production et de recyclage ! Sa mise en œuvre est très agréable ; elle ne génère pas de démangeaisons, ni de poussières malsaines... et en plus, ça sent bon !

Un inconvénient : les panneaux sont très durs à découper et ils reviennent aussi plus cher que d'autres types d'isolants.

Pour résumer, il s'agit :

- d'un matériau recyclable,
- pas d'incidence néfaste sur la santé des habitants et des artisans la mettant en œuvre
- adapté à la rénovation comme à la construction neuve
- bon pouvoir d'isolation thermique et acoustique
- Amélioration de l'air ambiant...

Je vous laisse continuer à découvrir toutes les qualités du chanvre comme éco-matériau, en vous rendant, par exemple sur le site du Chanvre Mellois (<http://www.chanvre-mellois.com/>), association d'agriculteur/transformateur de ce formidable végétal !

Vous retrouverez cette chronique sur le site de Radio Gatine.